

**Publication
année 2018**

*Intégration des travailleurs handicapés
dans la Fonction Publique en Corse*

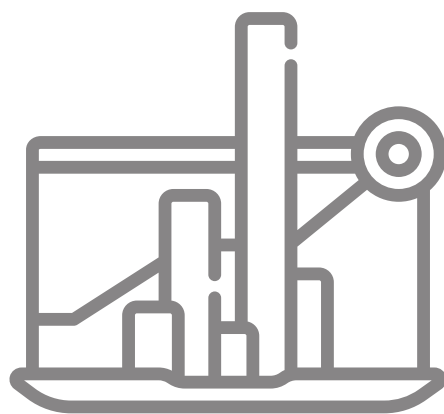


Tableau de bord

Tableau de bord Handi-Pacte Corse

Le tableau de bord du Handi-Pacte Corse est une publication semestrielle qui vise à contribuer à une meilleure connaissance du territoire par ses acteurs, les employeurs publics en premier lieu. Diffusé en avril et en septembre, ces 16 indicateurs vous donneront les grandes tendances de la situation de l'emploi des personnes handicapées dans la fonction publique en Corse.

I DONNÉES CONTEXTUELLES - STATISTIQUES SUR L'EMPLOI

Synthèse - Au niveau national et à fin décembre 2018, le nombre de demandeurs d'emploi tous publics (DETP) est en baisse de 0.30% alors que celui des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) est en augmentation de 0.40% par rapport à fin 2017.

À l'inverse, en Corse et à la même période, le nombre de demandeurs d'emploi tous publics (DETP) comme BOE (DEBOE) est en baisse (-2% et -5.2% respectivement). La part des travailleurs handicapés chez les demandeurs d'emploi est inférieure sur l'île par rapport à la moyenne national : 8.4% contre 8,6%, soit 2 179 personnes.

Sur l'île, les secteurs d'emploi les plus recherchés par les BOE demeurent le service à la personne et à la collectivité (plus d'1 BOE sur 5 recherche un emploi dans ce domaine), le support à l'entreprise et le commerce / vente. À noter, les deux premiers secteurs peuvent correspondre à différents métiers de la fonction publique (soins hospitaliers dans le cas du service à la personne, ou poste administratif pour le support à l'entreprise par exemple).

1. Volume d'emploi de la fonction publique en Corse

En Corse, ce sont **31 100 personnes** qui travaillent dans la Fonction Publique à fin 2016. Soit une baisse de 400 personnes par rapport à l'année précédente. Le secteur représente désormais **24,82% de l'emploi total de l'île**, tous secteurs confondus (contre 25,74% en 2015). Pour comparaison, **l'emploi public représente 19,9% de l'emploi total au niveau national**, soit 5 480 millions de personnes.

Source : DGAFP - Fonction publique, chiffres clés 2018

	FPE	FPT	FPH	TOTAL FP
Volume	13 000	12 900	5 200	31 100
% de l'emploi régional	10,38%	10,30%	4,15%	24,82%

Source : Insee, Système d'Information sur les Agents des Services Publics (SIASP)

Répartition des effectifs de la fonction publique selon les 3 versants au 31 décembre 2016

En Corse, la fonction publique territoriale est davantage représentée (elle regroupe quasiment 41,48% des effectifs contre environ 35% au niveau national) au détriment de la fonction publique hospitalière (22,4% au niveau national contre 16,72% en Corse). Ce constat est stable par rapport à l'année précédente.

	FPE	FPT	FPH
National	42,50%	35%	22,40%
Corse	41,80%	41,48%	16,72%

Source : Insee, Système d'Information sur les Agents des Services Publics (SIASP)

Source : DGAFP - Fonction publique, chiffres clés 2018

2. Demandeurs d'emploi BOE et tous publics en Corse, fin décembre 2018

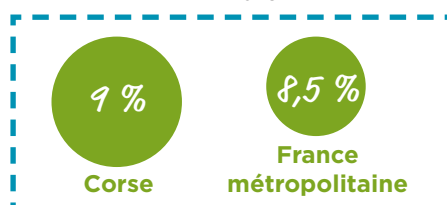
	Demandeurs d'emploi BOE	Evolution N/N-1 (en %)	Demandeurs d'emploi tous publics	Évolution N/N-1 (en %)
NATIONAL	515 531	0,4	5 970 909	- 0,3
RÉGIONAL	2 179	- 5,2	25 844	- 2
2A - Corse du Sud	1 049	- 5,8	12 454	- 2,2
2B - Haute-Corse	1 130	- 4,6	13 390	- 1,7



Soit **8,4%** de demandeurs d'emploi BOE en Corse, contre 8,9% au niveau national.

Source : Agéfiph : tableau de bord Corse n°2019-1 – Emploi et chômage des personnes handicapées – Bilan janvier/décembre 2018

Taux de chômage T4 - 2018



Source : Insee
Données provisoires

3. Domaines d'emploi les plus recherchés par les demandeurs d'emploi BOE en Corse, fin décembre 2018

	1 - Services à la personne		2 - Support à l'entreprise		3 - Commerce, vente	
	Nb DBOE	% DBOE	Nb DBOE	% DBOE	Nb DBOE	% DBOE
RÉGIONAL	448	21	390	18	373	17
2A - Corse du Sud	233	22	195	19	172	16
2B - Haute-Corse	215	19	195	17	201	18

Source : Agéfiph : tableau de bord Corse n°2019-1 – Emploi et chômage des personnes handicapées – Bilan janvier/décembre 2018



A Recrutement et intégration

Synthèse - En 2018, en Corse, la Fonction Publique accueille 21% des placements conventionnels Cap Emploi. Nous constatons une baisse par rapport à l'année précédente où, en Corse, la Fonction Publique accueillait 31% des placements Cap Emploi. Ce phénomène est assez équivalent pour la Corse du Sud et la Haute Corse où les placements dans la Fonction Publique atteignent respectivement la part de 20% et 21%.

Le nombre de placements Cap Emploi dans la Fonction Publique - 90 placements - **a diminué par rapport à l'année précédente (-42%).** L'un des facteurs explicatifs de cette diminution peut être la **baisse du nombre de contrats aidés financés par l'Etat**, puisque le nombre de placements Cap Emploi en contrats aidés à lui diminué de 40% (plus bas niveau depuis 2015). Pour autant, ce type de contrat représente toujours la grande majorité des contrats signés avec la Fonction Publique (70%). On remarque donc que le nombre de placements Cap Emploi dans la Fonction Publique est très largement dépendant du soutien de l'État sur les contrats en question.

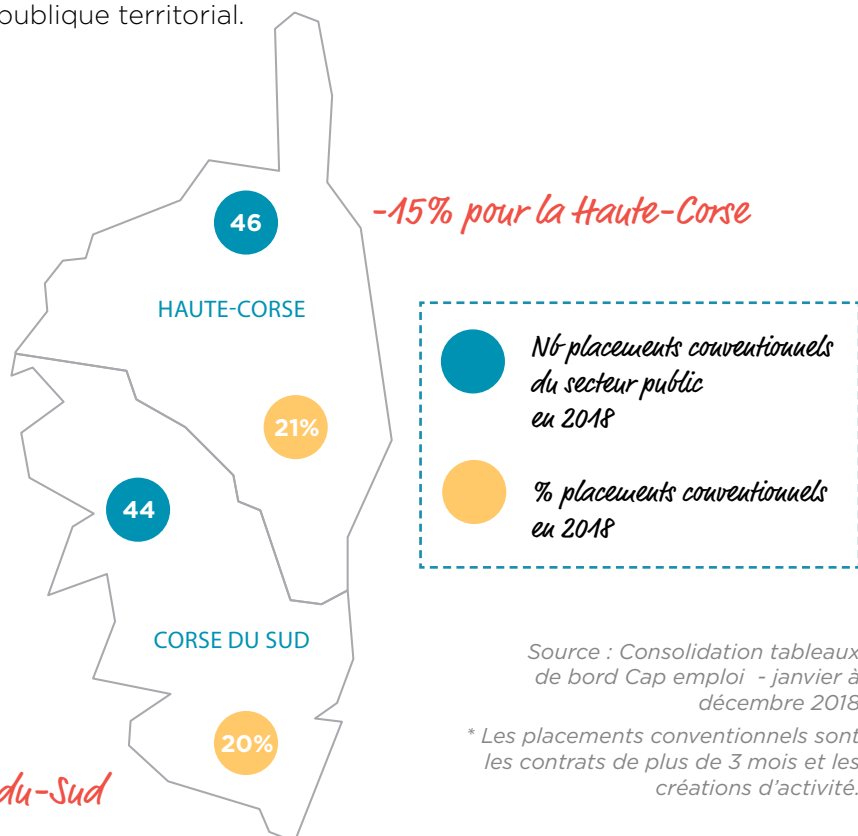
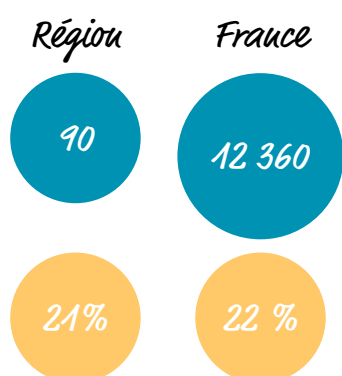
Dans un même temps, **le nombre d'offres transmises à Cap Emploi émanant de la Fonction Publique a baissé de 21%** (contre 38% en 2017), indiquant un **ralentissement des volontés d'embauche.** Ce phénomène s'explique par un contexte général de diminution des dépenses publiques.

En termes de typologie de placements, ce sont ceux d'une durée intermédiaire (6-12 mois) qui sont les plus impactés.

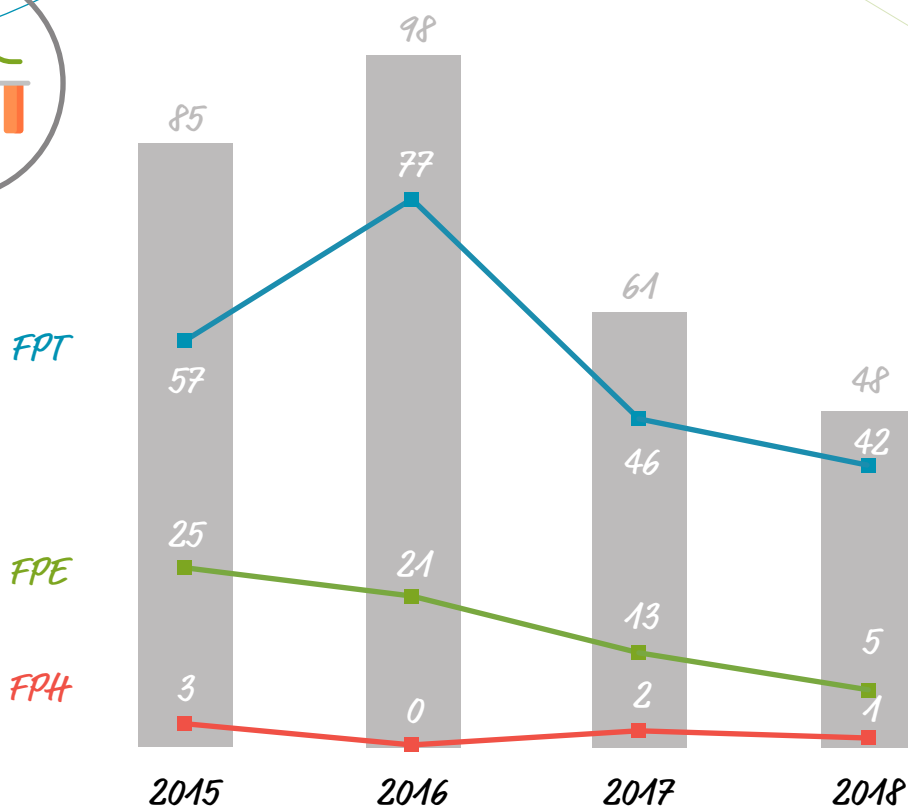
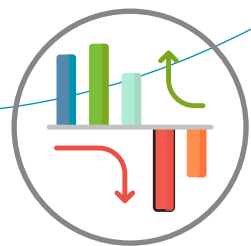
En revanche, la Fonction Publique regroupe la moitié des contrats d'apprentissage signés par Cap Emploi, indiquant un dynamisme particulier sur ce type de contrat en forte augmentation par rapport à l'an passé (11 contre 6).

88% des placements sont réalisés dans la Fonction Publique Territoriale, alors que le nombre d'agents de ce versant ne représente qu'environ 41% des agents de la Fonction Publique en Corse, ce qui indique **un dynamisme fort de la FPT sur la question du handicap au travail.** Une tendance renforcée par rapport à l'année dernière où l'on recensait 78% des placements dans la fonction publique territoriale.

4. Placements conventionnels* Cap Emploi dans la fonction publique en Corse, en 2018

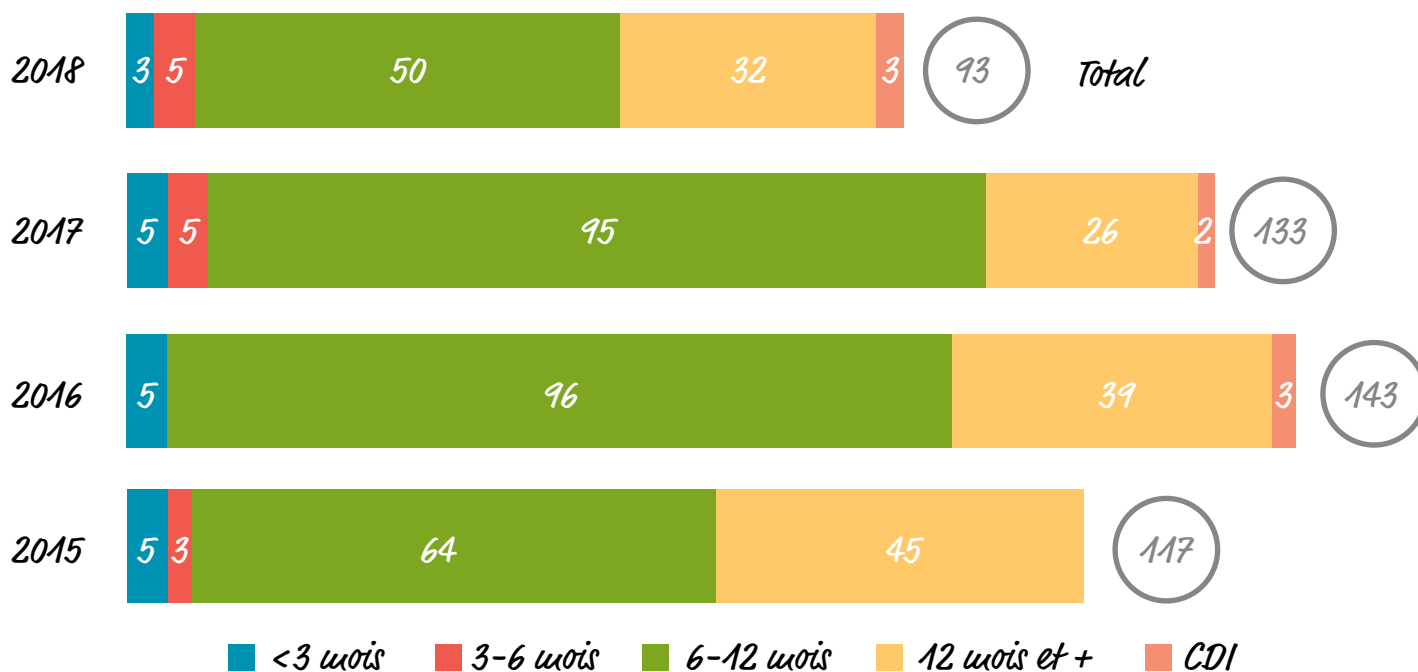


5. Offres d'emploi transmises à Cap Emploi



Source : Consolidation Corse
tableaux de bord Cap Emploi -
janvier à décembre 2018 /
janvier à décembre 2017 /
janvier à décembre 2017 /
janvier à décembre 2015

6. Type des contrats - placements Cap Emploi



■ < 3 mois ■ 3-6 mois ■ 6-12 mois ■ 12 mois et + ■ CDI

	<3 mois	Évol. N/N-1	3-6 mois	Évol. N/N-1	6-12 mois	Évol. N/N-1	+ de 12 mois	Évol. N/N-1	CDI	Évol. N/N-1	TOTAL	Évol. N/N-1	% Évol. N/N-1
FPE	2	1	3	3	15	-6	5	2	0	0	25	0	-0,00
FPH	0	0	0	0	0	-2	1	0	0	-1	1	-3	-75,00
FPT	1	-3	2	-3	35	-37	26	4	3	2	67	-37	-35,58
TOTAL	3	-2	5	0	50	-45	32	6	3	1	93	-40	-30,08
Dont temps partiel	1	-1	1	1	40	-18	11	-1	0	0	53	-19	-26,39
Dont contrats aidés	0	-1	0	-2	44	-44	21	2	0	0	65	-45	-40,91

Source : Consolidation Corse tableaux de bord Cap Emploi - janvier à décembre 2018 / janvier à décembre 2017

7. Nombre de contrats d'apprentissage pour des travailleurs handicapés conclus dans l'année

	2016	2017	2018
FPE	5	3	4
FPH	0	0	6
FPT	9	3	1
TOTAL	14	6	11
TOTAL PRIVÉ	22	21	22

Source : Bilan association A Murza



B Maintien en emploi

Synthèse - L'activité du Sameth dans la Fonction Publique continue de se renforcer en Corse puisque **les parcours Sameth clos chez les employeurs publics en 2018 représentent 42% de l'ensemble des parcours clos sur la période** (soit 86 parcours dans la Fonction Publique). En 2017 cette part était de 40% et de 37% en 2016.

En comparaison, la fonction publique représente environ 8% des parcours Sameth clos en 2018 au niveau national, contre 15% en 2017. **Ces données attestent du dynamisme de la fonction publique en Corse dans ce domaine.** Pour autant, le nombre de maintiens dans l'emploi effectué avec le concours du Sameth dans la Fonction Publique a diminué de 38% en un an (80 contre 129 en 2017). Cette baisse est notamment due à une moindre sollicitation de la FPE (30 contre 80 en 2017).

Le taux de maintien dans l'emploi dans la Fonction Publique est, comme en 2017, **de 100%** (hors causes exogènes - déménagement, décès, etc.). Il est donc légèrement supérieur à celui dans le privé qui est de 95% (contre 97% en 2017).

8. Nombre de parcours Sameth clos en 2018 et résultats

	Réussis	Évolution N-1	Clos / causes exogènes	Clos pour absence de solution employeur	TOTAL
FPE	30	-63%	3	0	33
FPH	8	-27%	0	0	8
FPT	42	+11%	3	0	45
TOTAL FP	80	-38%	6	0	86
TOTAL PRIVÉ	101	-41%	13	5	119

Source : Tableaux de consolidation Sameth Corse - janvier à décembre 2018

C Interventions du FIPHFP

Synthèse - En 2018, **6 employeurs de la FPT ont sollicité le FIPHFP pour 13 situations d'aides au recrutement** de collaborateurs handicapés **ou pour l'accueil d'apprentis reconnus TH**, pour un total de 38 874,07 euros.

Concernant la **compensation du handicap**, **16 employeurs publics ont sollicité le FIPHFP pour 34 situations** et un montant global de 53 094,35 euros. Ces aides portent sur l'accompagnement du collaborateur par une aide humaine, par une aide au transport, par l'aménagement de poste ou par des mesures visant à améliorer sa qualité de vie à savoir le financement de prothèses auditives.

Le montant total des aides accordées via la plateforme en 2018 est donc de 91 968,42 euros.

On remarque que l'utilisation du catalogue des interventions du FIPHFP demeure partielle en Corse. Ainsi le FIPHFP n'a pas été sollicité sur des thématiques comme la formation et l'orientation des personnes handicapées (en dehors du dispositif d'apprentissage), l'accompagnement de collaborateurs ayant un handicap psychique ou encore la réalisation d'actions de communication et sensibilisation.

NB : ces aides ne concernent pas les services déconcentrés de l'État qui ont leur propre convention avec le FIPHFP via leur ministère de tutelle, ni les employeurs publics sous convention avec le FIPHFP.

Sur le 2ème semestre 2018, **1 employeur de la FPT a sollicité le FIPHFP** pour des aides au recrutement de collaborateurs handicapés ou pour l'accueil d'apprentis reconnus TH, pour un total de 12 013,25 euros. Cela représente une baisse par rapport au 2ème semestre 2017 où nous recensons 6 employeurs pour un total de 38 111,17 euros.

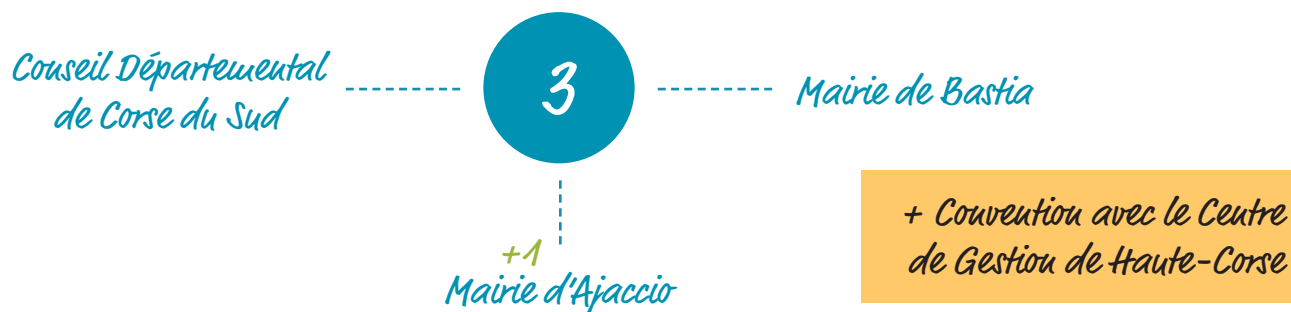
Concernant la **compensation du handicap**, sur le 2ème semestre 2018, **5 employeurs publics ont sollicité le FIPHFP** pour un montant global de 31 297,55 euros. Cela représente une baisse par rapport au 2ème semestre 2017, où nous recensons 16 employeurs pour un budget total de 42 592,42 euros.

C Interventions du FIPHFP

Synthèse - (suite)

Le montant total des aides accordées via la plateforme au 2ème semestre 2018 est donc plus faible qu'en 2017 : 43 310,8 euros en 2018 contre 80 703,59 euros en 2017.

Nombre d'employeurs publics conventionnés en Corse



9. Nombre d'aides du FIPHFP accordées pour accompagner les employeurs dans le recrutement de travailleurs handicapés et l'accueil d'apprentis, 2018

	Nb employeurs ayant sollicité ce type d'aides	Apprentissage	Recruter un collaborateur TH	Montants accordés en euros
FPE	1	1	0	30 874,07
FPH	0	0	0	0,00
FPT	5	4	1	8 000,00
TOTAL	6	5	1	38 874,07

Source : Extraction plateforme des aides - janvier à décembre 2018

10. Nombre d'aides du FIPHFP accordées pour compenser le handicap de collaborateurs TH, 2018

	Nb employeurs ayant sollicité ce type d'aides	Aides humaines	Aménagements de poste	Amélioration des conditions de vie	Aides au transport	Montants accordés en euros
FPE	1	0	0	1	0	521,40
FPH	3	0	2	3	0	18 856,43
FPT	12	2	5	5	1	33 716,52
TOTAL	16	2	7	9	1	53 094,35

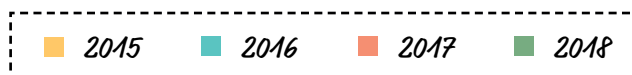
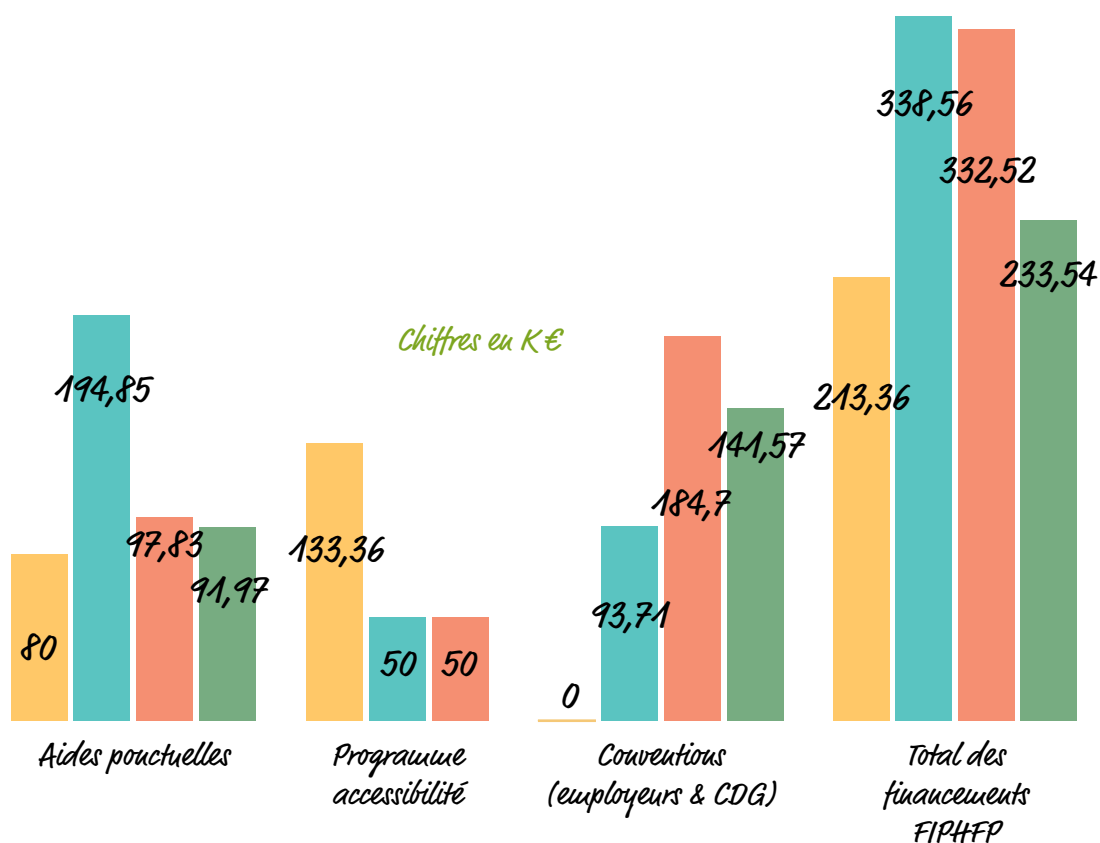
Source : Extraction plateforme des aides - janvier à décembre 2018

11. Les financements versés par le FIPHFP aux employeurs publics et CDG en Corse entre 2015 et 2018

Le montant des financements versés par le FIPHFP en Corse diminue entre 2018 et 2017 (-9%) et entre 2018 et 2016 (-11%). On constate cependant qu'il a augmenté depuis 2015 (+41%).

Entre 2017 et 2018 on observe une baisse des aides globales d'environ 99 000 euros. Cette baisse s'explique par trois facteurs :

- L'**arrêt du programme accessibilité en 2018** qui représentait 50 000 euros les deux dernières années.
- La **baisse du montant des versements au titre des conventions** entre le FIPHFP et les employeurs publics qui représente environ 43 000 euros entre 2017 et 2018, et ce malgré une hausse du nombre d'employeurs sous convention (+1 par rapport à 2017). Ce phénomène s'explique par le fait que les collectivités n'utilisent pas tout le budget qui leur est alloué par le FIPHFP et donc restent sur des budgets des années précédentes.
- Les **aides ponctuelles**, quant à elles, ont diminué d'environ 6 000 euros.



A Réponse à l'obligation d'emploi

Synthèse - Le taux d'emploi des personnes handicapées en Corse enregistre quelques variations d'une année sur l'autre sans dégager de tendance particulières (il était de 8,08% en 2011). **Il se maintient globalement au-delà des 8%**, bien au-dessus de la moyenne nationale de 5,49% en 2017.

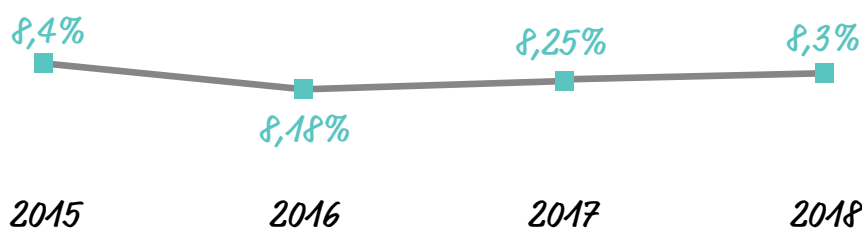
En revanche, **la contribution au FIPHFP ne cesse de décroître** (- 27% sur les 4 dernières années), la ramenant à 181 000 euros (contre 218 000 en 2017). Ce phénomène s'explique par le fait qu'**un nombre croissant d'employeurs publics soumis à contribution (à partir de 20 agents) remplissent leur obligation d'emploi**, notamment ceux de taille plus restreinte.

En effet, **entre 2014 et 2018, la part d'employeurs atteignant leur obligation d'emploi est passée de 51% à 76%**.

Le recours aux établissements du secteur protégé et adapté (ESAT & Entreprises Adaptées) était en constante augmentation depuis 2015, puisque le chiffre d'affaire réalisé avec ces structures avait augmenté de près de 22% ces dernières années, le portant à près de 696 000 euros en 2017. Cependant, **en 2018, ce chiffre est de 301 112.78 euros, soit une baisse de 57%**. Cette baisse subite s'explique pratiquement intégralement par l'arrêt d'une seule prestation de restauration collective entre un ESAT et un employeur public.

La Fonction Publique Territoriale se démarque largement dans cette démarche. Contrairement à l'année dernière, la Fonction Publique Hospitalière a déclaré avoir eu recours au SPSA lors de la déclaration 2018.

12. Évolution du taux d'emploi légal en Corse pour l'ensemble des employeurs publics



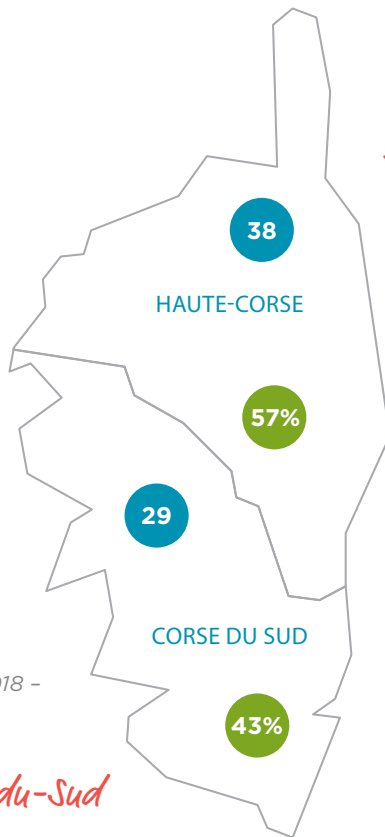
Nombre de bénéficiaires de l'obligation d'emploi et taux d'emploi direct (établissements assujettis)

	Nombre ETR régional	Nombre BOE régional	Taux d'emploi direct régional	Taux d'emploi légal régional	Taux d'emploi légal national
FPE	1 633	65	3,98 %	4,08 %	4,65 %
FPH	4 611	366	7,94 %	7,96 %	5,67 %
FPT	10 066	908	9,02 %	9,14 %	6,76 %
Toutes FP	16 310	1 339	8,21 %	8,30 %	5,61 %

Source régionale : FIPHFP - déclarations année 2018 - effectifs au 01.01.2017 / source nationale : bilan FIPHFP 2018

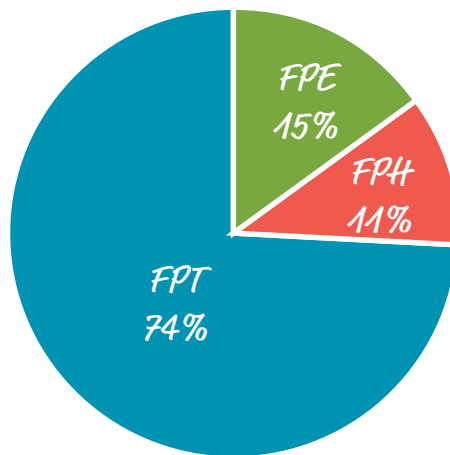
13. Employeurs publics assujettis par département

Région



-7% pour la Haute-Corse

Répartition des employeurs assujettis par versant (2018)



● Nb d'employeurs publics assujettis

● % employeurs publics assujettis

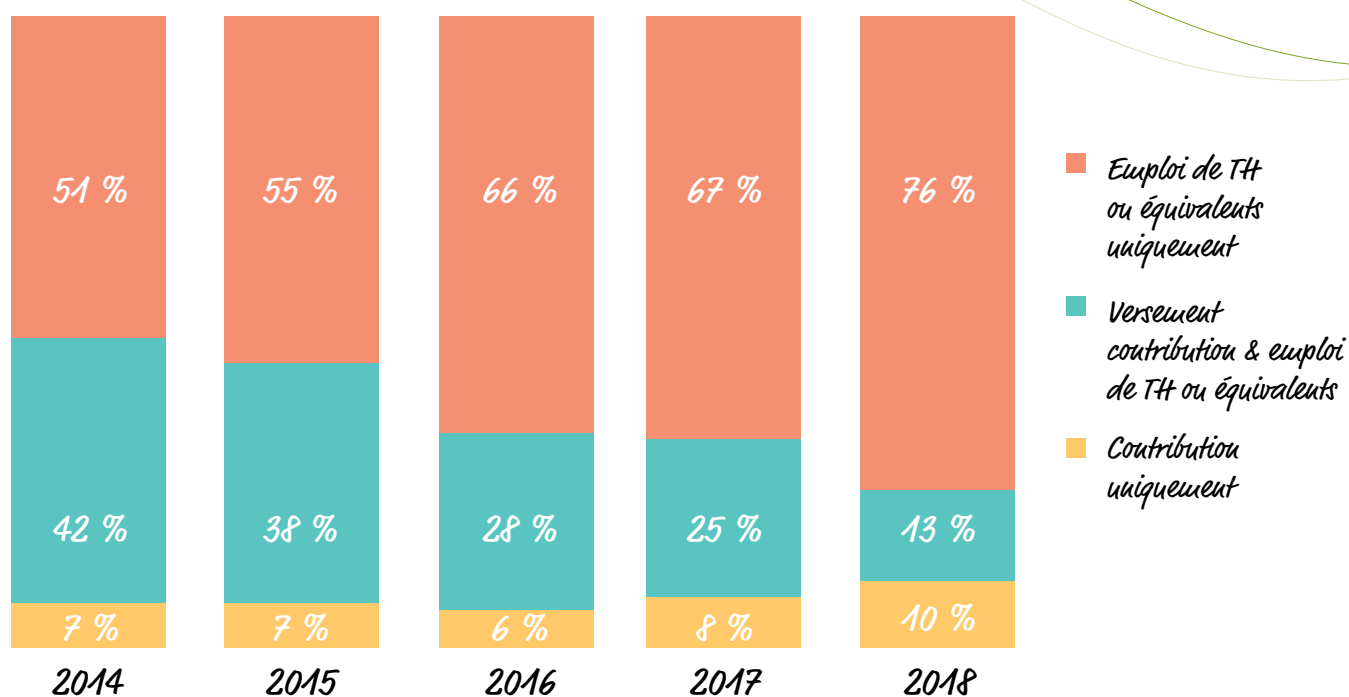
Source : FIPHFP - déclaration année 2018 - effectifs au 01.01.2017

-6% pour la Corse-du-Sud

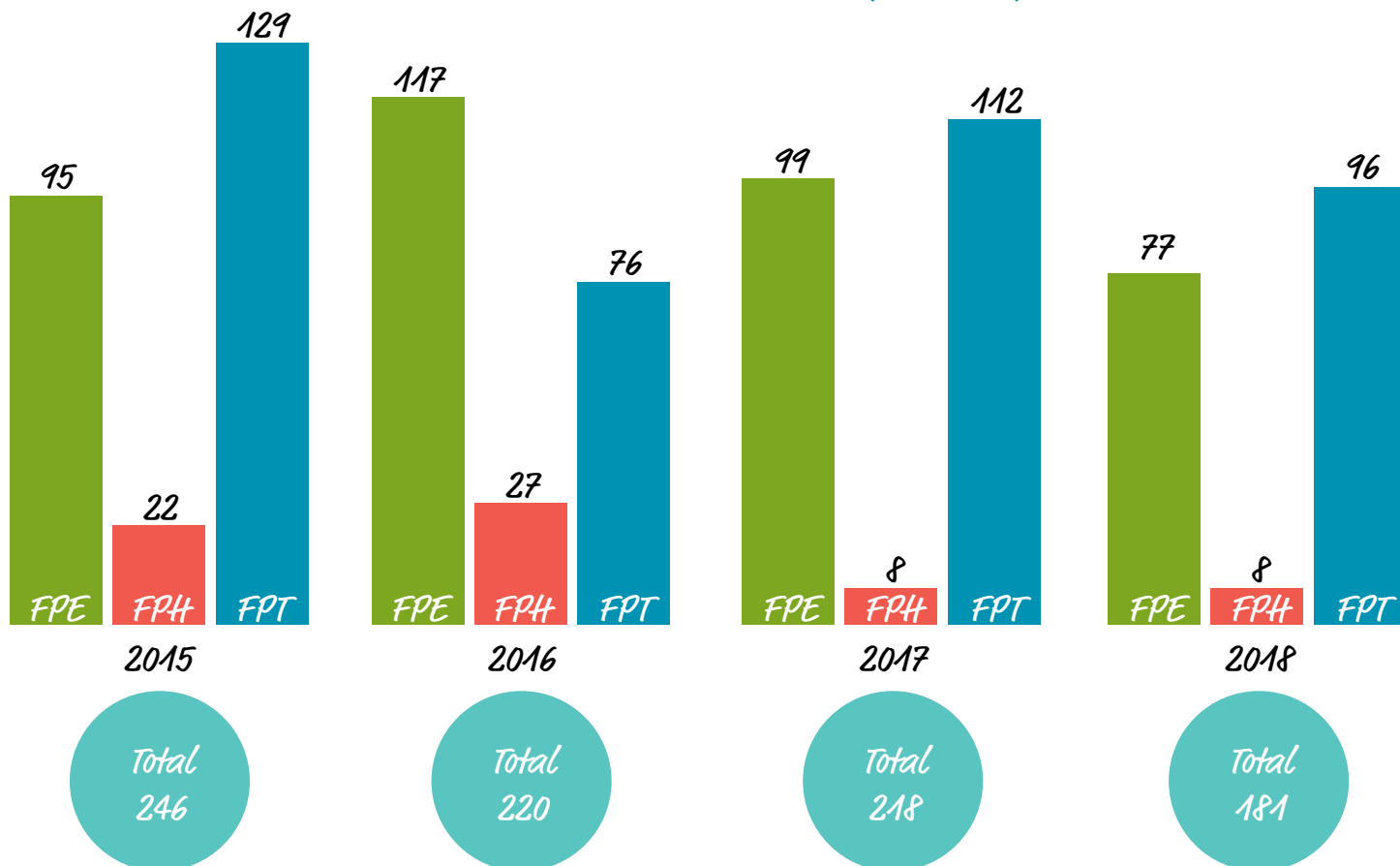
	2A - Corse du Sud	2B - Haute Corse	TOTAL
FPE	4	6	10
FPH	4	4	8
FPT	21	28	49
TOTAL	29	38	67

Source : FIPHFP - déclarations année 2018 - effectifs au 01.01.2017

14. Répartition des employeurs publics par rapport à leur réponse à l'obligation d'emploi

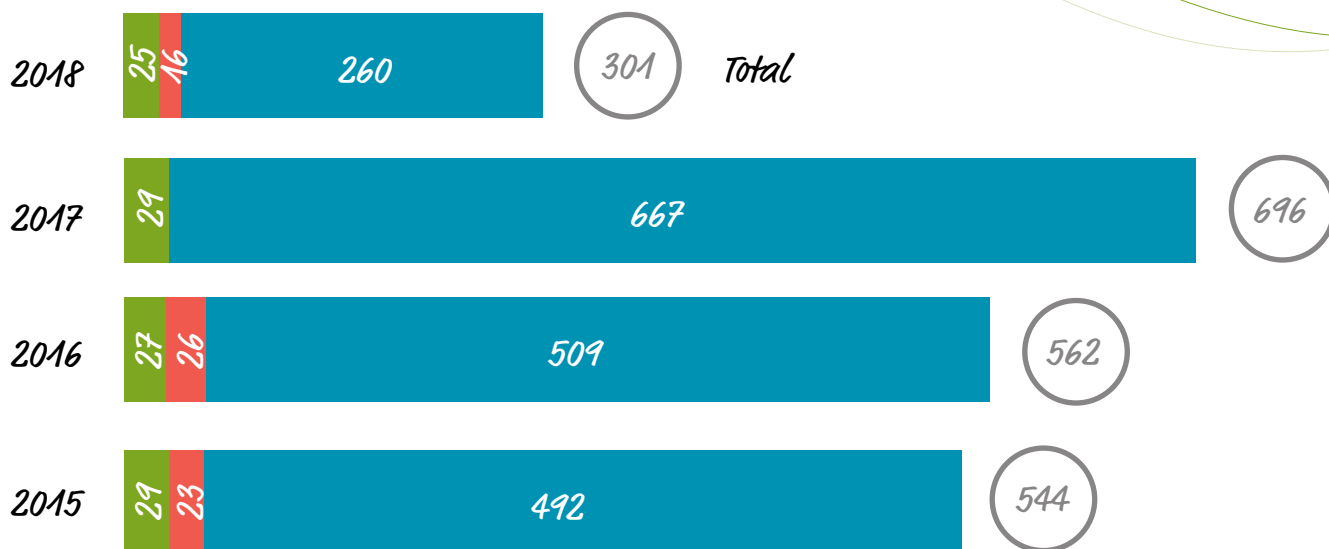


15. Contributions versées au FIPHP (en K euros)



Source : FIPHP - déclaration année 2018 - effectifs au 01.01.2017 / déclaration année 2017 - effectifs au 01.01.2016 / déclaration année 2016 - effectifs au 01.01.2015 / déclaration année 2015 - effectifs au 01.01.2014

16. Recours au Secteur Adapté et Protégé Montant du recours du SPSA (en K euros)



	Montant des dépenses de type 1* - 2015	Montant des dépenses de type 1* - 2016	Montant des dépenses de type 1* - 2017	Montant des dépenses de type 1* - 2018
FPE	28 505 €	26 766 €	28 647 €	24 636,87 €
FPH	23 204 €	26 110 €	0 €	16 218,03 €
FPT	492 119 €	508 806 €	667 198 €	260 257,88 €
Toutes FP	543 828 €	561 683 €	695 845 €	301 112,78 €

Source régionale : FIPHFP - déclarations année 2018 - effectifs au 01.01.2017

*« dépenses réalisées en passant des contrats de fournitures de sous-traitance ou de prestations de services avec des entreprises adaptées, des centres de distribution de travail à domicile ou des centres d'aide par le travail »